

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 15 Janvier 2008
Nombre de conseillers en exercice : 43

N° 14

SEANCE DU LUNDI 21 JANVIER 2008

OBJET :
**ACTES DE GESTION ACCOMPLIS
PAR LE MAIRE ET LES ADJOINTS
AU MAIRE en vertu des
délibérations du Conseil Municipal
des 9 avril 2001, 25 février 2002, 24
mars 2003, et 19 mars 2007**

Présents : M. BRETON, Mmes MOREL, GUILLERMIN, DESFARGES,
MM. FROMONT, LEPELTIER, BERNIGAUD, Mme LAUGEL,
M. MOREL-LAB, Mmes BODARD, WITTMANN, Adjointes ;
Mme BOZON, M. BRAYARD, Mme CHAMPEL, MM. COURTIEUX, DEBAT,
Mme DOMINJON-STENGER, M. DORE, Mme DUTHU, MM. FEILLENS, FONTAINE,
LACROIX, LE MAOUT, Mme MAYER, M MORNET, Mmes MOTTA, NOLL-FONTENILLE ,
Mme PERRET, M. PERRIOD, Mme PONS LAMOITTE,
MM. PRITZY, RODET, Mmes SAINT-ANDRE, TOWNSEND-GIRARD, ZILLER

Pour ampliation
Pour le Maire
et par délégation

Excusés : M. BERTRAND (M. BRETON), Mme JEAN-LOUIS (M. FROMONT)
Mme BRENDEL (M. MORNET), M.CAILLAT (M. FEILLENS), Mme CLAME
(Mme NOLL-FONTENILLE), M. MAZUY (Mme BODARD), M. PARAMELLE
(Mme MAYER),

Absent : Mme VEILLEROT

Secrétaire de séance : Mme BOZON

Rapporteur : M. BRETON

Acte reçu le
Par la préfecture de l'Ain
Notifié ou publié conformément à la
Réglementation le
Pour le Maire,
Et par délégation

EXPOSE

Il est rappelé à l'assemblée que par délibérations des 9 avril 2001, 25 février 2002, 24 mars 2003, le Maire a été autorisé, pour la durée du mandat du Conseil Municipal et par délégation de ce dernier, à accomplir la totalité des actes de gestion courants définis aux articles L.2122.22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Par délibération du 19 mars 2007, il a été décidé qu'en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur le Maire, il soit donné délégation aux Maires-adjoints pour accomplir ces actes de gestion.

C'est ainsi que l'assemblée est invitée à entériner les actes de gestion ci-après accomplis par les Adjointes dûment habilités par ce dernier par arrêté de délégation, pour la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre

2007 ainsi que ceux accomplis précédemment à cette période et n'ayant pas pu être examinés lors de la séance précédente.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du Conseil Municipal des 9 avril 2001, 25 février 2002, 24 mars 2003, et 19 mars 2007,

Vu l'arrêté n°35404 du 21 Mars 2007,

A L'UNANIMITE (42 Voix)

ENTERINE les actes de gestion ci-après qui ont été accomplis par le Maire et les Adjointes dûment habilités pour la période allant du 1^{er} Octobre 2007 au 31 Décembre 2007 ainsi que ceux accomplis précédemment à cette période et n'ayant pas pu être examinés lors de la séance précédente.

OPERATION
<p>CULTURE ANIMATIONS ET LOISIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat de cession entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association " Cirque de Bourg " pour encadrer un spectacle qui aura lieu le 14 Décembre 2007 à la MJC de Bourg-en-Bresse pour un montant de 400 € TTC ▪ Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association " Ludothèque " pour des séances d'animations que le Relais Assistantes Maternelles a réalisées sur l'année 2007 pour un montant de 75 € TTC ▪ Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association " Cirque de Bourg " pour des séances d'animations que la halte- garderie des Tulipes a réalisées sur l'année 2007 pour un montant de 450 € TTC ▪ Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association " Ain Profession Sport et Culture " pour des ateliers arts plastiques que la halte-garderie Coccinelle a réalisés sur l'année 2007 pour un montant de 280 € TTC et pour la crèche Gavroche pour un montant de 200 € TTC ▪ Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association " Ludothèque " pour des séances d'animations que la crèche familiale a réalisées sur l'année 2007 pour un montant de 700 € TTC ▪ Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association " Ain Profession Sport et Culture " pour des séances de psychomotricité que le Relais Assistantes Maternelles a réalisées sur l'année 2007 pour un montant de 624 € TTC ▪ Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association " Cirque de Bourg " pour des séances d'animations que la crèche Farandole a réalisées sur l'année 2007 pour un montant de 450 € TTC. ▪ Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Atelier Mélanie Dromain pour une mise à disposition, de l'exposition " Le monde de Solotareff " pour une durée de 37 jours et d'un montant de 1 800 € TTC. ▪ Contrat de vente entre la Ville de Bourg-en-Bresse et Mme Sandrine SMILOVICI pour une représentation le jeudi 25 Octobre 2007 pour un montant de 520 € TTC ▪ Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et M Yves NEYROLLES pour une mise à disposition de l'exposition " Roger Vailland " pour une durée de 12 jours, à titre gracieux. ▪ Contrat de vente entre la Ville de Bourg-en-Bresse et la Compagnie IHEREE pour deux représentations ainsi que des ateliers de collecte pour la période de Novembre et Décembre 2007 dans divers Collèges et foyers pour un montant de 8 815 € TTC. ▪ Convention de prêt passée entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association du Prix Roger Vailland pour une mise à disposition de l'exposition " Roger Vailland 1907 – 1965 " pour une durée de 29 jours, à titre gracieux. ▪ Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association CIE K pour une parade et un spectacle pyrotechnique le 8 Décembre 2007 pour un montant de 6 108,45 € TTC ▪ Contrat de cession entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association LES IMMATERIELS ASSOCIES pour un spectacle le 12 Décembre 2007 à la Salle du Vox pour un montant de 2 080 € TTC. ▪ Contrat de cession entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association PALAVANNE pour un spectacle le 5

Décembre 2007 à la Salle du Vox pour un montant de 1 110 € TTC.

- Contrat de cession entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association SARL GENERATION PROD pour un spectacle le 19 Décembre 2007 à la Salle du Vox pour un montant de 2 500 € TTC.
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et la Ville de Dijon pour un échange de dépôt d'œuvres d'art pour une durée de cinq ans.
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et le Conseil Général de l'Ain concernant 4 herbiers que le musée de Brou ne peut plus conserver. Ces herbiers sont fragiles et demandent des conditions de conservation que les Archives Départementales peuvent garantir.
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association " La Compagnie Sac à Son " pour un spectacle le 13 Décembre 2007 à la crèche Ribambelle pour un montant de 342,96 € TTC.
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association " Ain Profession Sport et Culture " pour un spectacle le 14 Décembre 2007 à la Maison des Jeunes et de la Culture pour un montant de 300 € TTC.
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association " Palavanne " pour un spectacle le 11 Décembre 2007 à la halte-garderie Coccinelle pour un montant de 200 € TTC
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association " Compagnie Elsa L " pour un spectacle le 19 Décembre 2007 à la halte-garderie des Tulipes pour un montant de 200 € TTC
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association " Ain Profession Sport et Culture " pour un spectacle le 21 Décembre 2007 à la crèche Gavroche pour un montant de 105 € TTC.
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association "Palavanne " pour un spectacle le 18 Décembre 2007 à la crèche Casse Noisette pour un montant de 115 € TTC.

CONVENTION DE PARTENARIAT

- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse (Relais d'Assistantes Maternelles) et la Maison des Jeunes et de la culture qui a apporté son aide en proposant un partenariat de lieux et techniques pour l'organisation d'un spectacle de Noël le vendredi 14 Décembre 2007 pour un montant de 112 € TTC
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse (Crèche Familiale) et la Maison des Jeunes et de la culture qui a apporté son aide en proposant un partenariat de lieux et techniques pour l'organisation d'un spectacle de Noël pour le vendredi 14 Décembre 2007 pour un montant de 140 € TTC.
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Association du Festival du Film d'Animation pour la jeunesse de Bourg-en-Bresse pour des :
Animations Scolaires à la Médiathèque Vailland du 23 au 26 Octobre 2007 (à titre gratuit)
Animations Tout Public au Théâtre de Bourg-en-Bresse le Samedi 27 Octobre et le Lundi 29 Octobre 2007 (à titre gratuit)
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et le Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse pour la mise en place d'intervenants du musée de Brou (une historienne de l'art et un plasticien) pour exercer leurs activités culturelles au pôle Mère-Enfant.
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Agence pour la Gestion, la Liaison et le Conseil aux Associations (AGLCA) qui a apporté son aide en proposant un partenariat de lieux et techniques pour l'organisation d'un spectacle à destination des enfants inscrits à la halte-garderie des Tulipes.
- Convention d'Objectifs et de Financement entre la Ville de Bourg-en-Bresse et la Caisse d'Allocations familiales de l'Ain pour une durée de 4 ans.

VENTE DE CONCESSIONS

Pour une durée de 15 ans

FEYEUX	104 €	PERRAULT	104 €	PRADO CALVOI	104 €
LACROIX	104 €	LACROIX	104 €	BOIDARD ET SAEZ	104 €
ROCHET	104 €	PELUX	35 €	EL FATNI	104 €
STAGIOTTI	104 €	ATMP	104 €	MALAMENEIDE	104 €
THOMAS	104 €	CHAUX	104 €	ECORSE	72 €
LOUNE	104 €	MICHEL	102 €	BADET	35 €
TOUSSAINT	104 €	BAILLY	104 €	VOITURIER	572 €
ANTOINE dit	104 €	CATONNET	104 €	QUILES	104 €
CHEVALON					
LAPORTE	104 €	ANDRIEFF	104 €	MOREL	104 €

CRETIN	104 €	CHAVANEL	104 €	MERMET BOUVET	104 €
RAVET	104 €	RONGIER	104 €	THOLAS	104 €
COSTES	104 €	TIERSOT	104 €	CADOUX	104 €
CALAME	104 €	CASTERAN	104 €	PERDRIX	104 €
SIGLER	104 €	MARICHAUD	104 €		
<i>Pour une durée de 30 ans</i>					
THOMAS	728 €	BERAUD	259 €	FLAMAND	264 €
PIN	264 €	REBOURS	264 €	CLARET CARRARA	259 €
BREVET	728 €	JACQUET	264 €	OUTREQUIN	728 €
DESCHER	264 €	DESCHER	264 €	BERNIGAUD	264 €
PERRET	264 €	PERRET	264 €	DESCHAMPS/BOUYON	259 €
PIGNIER	264 €	CHASTAING	264 €	ANTOINE	264 €
FORET	264 €	BROYER	264 €	DI GAETANO	264 €
PERRIN VIAL	264 €	MAGALHAES	264 €	MANDIER	264 €
NALLET	264 €	GIRARD	264 €	DUBOUCHET	264 €
BREVET	264 €	GAYET	264 €	BUFFET	264 €
VENET	88 €	PERNET	264 €		

MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et l'Université Jean Moulin Lyon 3 concernant la mise à disposition pour la Ville de matériels de musculation. En contrepartie celle-ci met à disposition de l'Université la Salle " villars ".
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et la Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse concernant la mise à disposition pour la Ville des équipements nautiques à utiliser pour des publics spécifiques (usagers du camping municipal et les usagers du Centre Loisirs Jeunes), le tarif pour chaque usager est de 2,70 € pour les moins de 12 ans et 3,20 € pour les personnes de plus de 12 ans.

MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et la Fédération Syndicale Unitaire pour la mise à disposition des locaux situés au 1^{er} étage du bâtiment communal 46 Boulevard de Brou pour un montant de 250 € TTC
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et la SCI " Louis Neuf " pour l'occupation de locaux situé rue des Marronniers pour l'hébergement de l'Ecole de Musique pour une durée d'un an pour un montant de 6.600 € TTC

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION

- Exercice du droit de préemption urbain – Propriété de la SCI de Bel Air et des Blanchisseries située 2,4 et 6 rue de l'Ecole Normale à Bourg-en-Bresse , cadastrée section AL n°18 et 19 - Décision de déconsignation du prix – Arrêté reçu en Préfecture le 14 Novembre 2007
- Exercice du droit de préemption urbain sur les biens situés 13 avenue des Belges appartenant aux Consorts BINDA et à l'Institut CURIE – Consignation de 15 % du prix

VENTE DE MATERIELS

- Contrat de vente entre la Ville de Bourg-en-Bresse et AMV pour la vente d'une balayeuse Eurovoirie pour un montant de 3 500 € TTC.

LOCATION DE SALLES

Salle des Fêtes

- Contrat de location avec La Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain du 5 au 7 octobre 2007 (la gratuité s'élève à 1 040.52 €)
- Contrat de location avec A.F.I.B. du 8 au 17 Octobre 2007 (pour un montant de 1 447.16 €)
- Contrat de location avec l'Association Pôle Sup'01 pour le 18 Octobre 2007 (la gratuité s'élève à 346.84 €)
- Contrat de location avec le C.G.P.M.E. de l'Ain pour le 19 Octobre 2007 (la gratuité s'élève à 346.84 €)
- Contrat de location avec l'Association Wairi na Olos pour les 20 et 21 Octobre 2007 (pour un montant de 693.68 €)
- Contrat de location avec l'Amicale Artistique du 23 au 26 Octobre, du 1^{er} au 6 Novembre 2007 (la gratuité s'élève à 2 368.08 €)
- Contrat de location avec l'Assemblée Générale des Maires pour le 10 Novembre 2007 (la gratuité s'élève à

346.84 €)

- Contrat de location l'Association Domenico Consoletti pour le 16 Novembre 2007 (la gratuité s'élève à 346.84 €)
- Contrat de location avec le Stade Athlétique de Bourg-en-Bresse le 18 Novembre 2007 (la gratuité s'élève à 346.84 €)
- Contrat de location avec les Amis de Roger Vailland les 23 et 24 Novembre 2007 (la gratuité s'élève à 693.68 €)
- Contrat de location avec le Progrès de l'Ain pour le 26 Novembre 2007 (pour un montant de 739.13 €)
- Contrat de location avec le Groupement de la Ville de Bourg-en-Bresse pour le 30 Novembre 2007 (la gratuité s'élève à 346.84 €)
- Contrat de location avec l'Amicale des Sapeurs-pompiers pour le 1^{er} Décembre 2007 (la gratuité s'élève à 346.84 €)
- Contrat de location avec l'Association des Amis de l'Orgue pour le 2 Décembre 2007 (la gratuité s'élève à 346.84 €)
- Contrat de location avec l'Association Graffity pour le 7 Décembre 2007 (la gratuité s'élève à 346.84 €)
- Contrat de location avec la Société Mi-temps 01 pour le 9 Décembre 2007 (la gratuité s'élève à 739.13 €)
- Contrat de location avec l'U.M.P. pour le 10 Décembre 2007 (pour un montant de 346.84 €)
- Contrat de location avec la Maison d'arrêt pour le 12 Décembre 2007 (pour un montant de 346.84 €)
- Contrat de location avec l'Association Sport, Culture et Loisirs pour le 13 Décembre 2007 (pour un montant de 346.84 €)
- Contrat de location avec l'Association des Etudiants du CEUBA le 14 Décembre 2007 (pour un montant de 346.84 €)
- Contrat de location avec l'Association Vielle et Danses pour le 15 Décembre 2007 (la gratuité s'élève à 346.84 €)
- Contrat de location avec l'Alcool Assistance pour le 16 Décembre 2007 (la gratuité s'élève à 346.84 €)
- Contrat de location avec l'Association NYALA pour le 22 Décembre 2007 (pour un montant de 346.84 €)

Salle Vietti

- Contrat de location avec A.F.I.B. du 8 au 17 Octobre 2007 (pour un montant de 172.22 €)
- Contrat de location avec l'Association Wairi na Olos pour les 19,20 et 21 Octobre 2007 (pour un montant de 86.10 €)
- Contrat de location avec l'Association Artistique pour les 23 et 24 Octobre 2007 (la gratuité s'élève à 57.40 €)
- Contrat de location avec le Groupe folklorique du Pays de Bresse pour le 25 Octobre 2007 (pour un montant de 28.70 €)
- Contrat de location avec le Festival du film d'animation pour la jeunesse pour le 28 Octobre mai 2007 (pour un montant de 28.70 €)
- Contrat de location avec l'Assemblée Générale des Maires pour le 10 Novembre 2007 (la gratuité s'élève à 28.70 €)
- Contrat de location avec l'EPCC pour le 30 Novembre 2007 (la gratuité s'élève à 28.70 €)
- Contrat de location avec l'Association Amis de l'Orgue pour le 2 Décembre 2007 (pour un montant de 28.70 €)

Salle du Vox

- Contrat de location avec le Comité ATTAC 01 pour le 11 Octobre 2007 (pour un montant de 203.32 €)
- Contrat de location avec JMF pour le 19 Octobre 2007 (la gratuité s'élève à 203.32 €)
- Contrat de location avec le Festival du Film d'Animation pour le 25 Octobre 2007 (pour un montant de 203.32 €)
- Contrat de location avec le Club Jazz pour le 26 Octobre 2007 (la gratuité s'élève à 203.32 €)
- Contrat de location avec le Res'O.G.M. info pour le 27 Octobre 2007 (pour un montant de 304.98 €)
- Contrat de location avec l'EPCC pour les 28 et 29 Octobre 2007 (la gratuité s'élève à 167.44 €)
- Contrat de location avec la Maison des Oiseaux pour le 3 Novembre 2007 (pour un montant de 304.98 €)
- Contrat de location avec JMF pour le 9 Novembre 2007 (pour un montant de 203.32 €)
- Contrat de location avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental pour le 15 Novembre 2007 (la gratuité s'élève à 203.32 €)
- Contrat de location avec JMF pour le 16 Novembre 2007 (pour un montant de 203.32 €)

- Contrat de location avec les Amis de Roger Vailland pour les 23 et 24 Novembre 2007 (la gratuité s'élève à 406.64 €)
- Contrat de location avec la Prévention MAIF pour les 26 et 27 Novembre 2007 (la gratuité s'élève à 388.70 €)
- Contrat de location avec le Service Culturel pour le 5 Décembre 2007 (la gratuité s'élève à 203.32 €)
- Contrat de location avec le Service Culturel pour le 12 Décembre 2007 (la gratuité s'élève à 203.32 €)
- Contrat de location avec la Z Compagnie pour le 15 Décembre 2007 (pour un montant de 203.32 €)
- Contrat de location avec JMF pour le 18 Décembre 2007 (la gratuité s'élève à 203.32 €)
- Contrat de location avec le Service Culturel pour le 19 Décembre 2007 (la gratuité s'élève à 203.32 €)

MANDATEMENT D'UN AVOCAT

- Mandat donné à la SCP SARTORIO-LONQUEUE-SAGALOVITSCH pour défendre les intérêts de la Ville devant les juridictions compétentes, dans le cadre de la préemption exercée par cette dernière sur une propriété appartenant en indivision aux consorts BINDA et à l'INSTITUT CURIE. Décision du 8 Novembre 2007 reçue en Préfecture le 9 Novembre 2007.

REGLEMENT D'HONORAIRES

- Le Cabinet SARTORIO-LONQUEUE-SAGALOVITSCH a assuré pour le compte de la Ville diverses prestations consistant en une note juridique relative à une consultation sur le dossier du balisage du silo situé à proximité de l'aérodrome " Bourg Terre des Hommes " pour un montant de 3 085,68 € TTC. Décision du 1 octobre 2007, reçue en Préfecture le 2 Octobre 2007.
- Le Cabinet SARTORIO-LONQUEUE-SAGALOVITSCH a assuré pour le compte de la Ville diverses prestations consistant en une analyse des pièces du dossier de permis de construire et en la rédaction d'une note concernant l'instruction du permis de construire déposé par la SEMCODA sur le site de la caserne AUBRY ; pour un montant de 2 314,26 € TTC. Décision du 16 Octobre 2007, reçue en Préfecture le 18 Octobre 2007.
- Le Cabinet SARTORIO-LONQUEUE-SAGALOVITSCH a assuré pour le compte de la Ville diverses prestations consistant en la rédaction d'un mémoire en défense (fond), en la rédaction d'une consultation juridique relative à la pollution des terrains AO 137 et 138 terrain GDF, et en une note complémentaire pour un montant de 3 548,53 € TTC. Décision du 16 Octobre 2007, reçue en Préfecture le 18 Octobre 2007.
- Le Cabinet LEGITIMA a effectué pour le compte de la Ville diverses prestations consistant en l'analyse des besoins et en la rédaction d'un marché de mobilier publicitaire urbain pour un montant de 627,90 € TTC. Décision du 16 Octobre, reçue en Préfecture le 18 Octobre 2007.
- Le Cabinet LEGITIMA a effectué pour le compte de la Ville diverses prestations dans le cadre du dossier de pied de scène de la SMAC consistant en la rédaction d'observations en défense , en la représentation de la Ville à l'audience et en la rédaction d'un compte rendu de ladite audience. Les prestations s'élèvent à 717,60 € TTC. Décision du 16 Octobre 2007, reçue en Préfecture le 18 Octobre 2007.
- Le Cabinet PHILIPPE PETIT a assuré pour le compte de la Ville diverses prestations consistant en l'analyse des demandes d'honoraires de M. Monteil Expert, en date du 2 Juillet 2007, en la rédaction de contestations transmises à Mme la Magistrate du Tribunal de Grande Instance de Bourg-en-Bresse pour un montant de 879,06 € TTC dans le cadre du dossier Gymnase Morelon. Décision du 20 Octobre 2007, reçue en Préfecture le 24 Octobre 2007.
- La SAS BOULEZ, ABRIC et Associés a effectué pour le compte de la Ville diverses prestations consistant en l'étude des documents communiqués, au déplacement et à la visite des lieux, à la recherche d'éléments de référence et de comparaison, à l'évaluation des fonds, au chiffrage des postes d'indemnité et à la rédaction de deux rapports, pour un montant de 4 736,16 € TTC dans le cadre du dossier des baux cinématographiques. Décision du 7 Novembre 2007, reçue en Préfecture le même jour.
- Le Cabinet PHILIPPE PETIT a assuré pour le compte de la Ville diverses prestations consistant en la préparation de l'audience du 11 octobre 2007 et en la représentation de la Ville à cette audience au Tribunal Administratif de Lyon, pour un montant de 887,90 € TTC, dans le cadre du dossier Centre Pénitentiaire. Décision du 7 Novembre 2007, reçue en Préfecture le même jour.
- Le Cabinet PHILIPPE PETIT a assuré pour le compte de la Ville diverses prestations consistant en des échanges téléphoniques , des recherches jurisprudentielles et l'établissement d'une note, dans le cadre du dossier SCI Bel Air et des Blanchisseries, pour un montant de 879,06 € TTC. Décision du 7 Novembre 2007, reçue en Préfecture le même jour.
- Le Cabinet SARTORIO-LONQUEUE-SAGALOVITSCH a assuré pour le compte de la Ville diverses prestations consistant en la rédaction d'une note pour un montant de 1 234,27 € TTC relative à la pollution des

sols du site de l'ancienne usine à gaz à Bourg-en-Bresse. Décision du 4 Décembre 2007, reçue en Préfecture le 6 Décembre 2007.

- Le Cabinet SARTORIO-LONQUEUE-SAGALOVITSCH a assuré pour le compte de la Ville diverses prestations dont deux consultations et en la rédaction de deux notes dans le cadre du dossier Pôle Social Terre des Fleurs pour un montant de 4 937,09 € TTC. Décision du 4 Décembre 2007, reçue en Préfecture le 6 Décembre 2007
- Le Cabinet SARTORIO-LONQUEUE-SAGALOVITSCH a assuré pour le compte de la Ville diverses prestations consistant en la Saisine du Juge de l'Expropriation (mémoire) les notifications aux indivisaires, au Notaire et au Trésorier Payeur Général dans le cadre du dossier BINDA et à l'INSTITUT CURIE pour un montant de 3 085,68 € TTC. Décision du 4 Décembre 2007, reçue en Préfecture le 6 Décembre 2007.
- Le Cabinet PHILIPPE PETIT a assuré pour le compte de la Ville diverses prestations consistant en l'étude du mémoire en réplique produit par la Société THALES (contentieux travaux de l'abattoir) et en la rédaction d'un mémoire en défense n°3 pour la Ville de Bourg-en-Bresse pour un montant de 1 172,08 € TTC. Décision du 6 Décembre 2007, reçue en Préfecture le même jour.

DECISION DE LA VILLE D'ASSURER SA PROPRE DEFENSE

- - La Ville de Bourg-en-Bresse assure sa propre défense dans l'action intentée contre elle par la Préfecture de l'Ain concernant trois arrêtés du Maire portant détachement de trois agents dans le cadre d'emploi des agents de police municipale. Décision du 17 Octobre 2007, reçue en Préfecture le 27 Novembre 2007.

CONTRAT D'ASSURANCE

- GRAS SAVOYE SA contrat n°801 5898 pour l'exposition de Monsieur BERNARD pour un montant de 455.95 €

CONTRATS D'ASSISTANCE ET DE MAINTENANCE

- Contrat – migration progiciel MIKADO vers Domino Gestion de la Petite Enfance, Société ABELIUM pour un montant de 1 100 € HT
- Contrat de support technique et mises à jour société DES LOGICIELS pour un montant de 302,20 € HT
- Contrat d'un ensemble d'autocommutateurs téléphoniques (Marché complémentaire 07/032) Société SPIE Communications pour un montant de 11 063,68 € HT
- Contrat de maintenance avec la société de Téléphones de l'Est (STE) pour 1autocom 2 postes GALLILE 930, 2 postes 910 pour un montant de 556 € HT
- Avenant au contrat de maintenance et d'assistance logiciels concernant des logiciels GRH avec la société CIRIL pour un montant de 8 545,07 € HT
- Contrat de maintenance et d'assistance à l'utilisation de progiciels concernant le service population pour un montant de 7 352,86 € HT
- Contrat de maintenance avec la société SIRAP concernant des progiciels EDITOP pour un montant de 1 071,15 € HT

CONVENTION D'UTILISATION A TITRE GRATUIT DES LOCAUX SCOLAIRES EN DEHORS DES HORAIRES OU PERIODES SCOLAIRES en date du :

- 6 Juillet 2007 avec M PERRIN Président du Tennis Club de Bourg en vue de l'utilisation du parking de l'Ecole Charles Robin et de la cour pour le Grand Prix de Tennis de Bourg-en-Bresse du 7 au 15 Juillet 2007.
- 15 Juillet 2007 avec Mme VION-DELPHIN, Organisatrice des activités et la Directrice de l'Ecole des Venues en vue de l'utilisation des salles de jeux de l'école des Venues tous les jeudis à partir du 27 Septembre 2007 pour des cours de relaxation et de danses libre.
- 13 Septembre 2007 avec M. HENNIQUE, Secrétaire Départemental de l'Organisation Syndicale et de Mme PIOT, Directrice de l'école maternelle Charles Robin en vue de l'utilisation du hall le 20 Septembre 2007 pour une réunion d'information.
- 14 Septembre 2007 avec M DE GUIZA Président de Pique Nique et Colle et Grimpe et M TAIPA, Directeur de l'Ecole élémentaire Charles Robin en vue de l'utilisation de la Salle de Musique pour l'année scolaire 2007/2008 les mercredis après-midi pour de l'éveil musical.
- 21 Septembre 2007 avec M KELLER Président d'AINFLUENCES et Mme CLISANT, Directrice de l'Ecole Lazare Carnot en vue de l'utilisation de la salle polyvalente tous les jeudis pour la chorale .
- 8 Octobre 2007 avec M PIGUET Président de l'Association de l'Amicale Boules du Faubourg en vue de l'utilisation du garage de l'école C Jarrin pour le dépôt de matériel pour l'année 2008.
- 17 Octobre 2007 avec M.MAROT, Président de l'Association PEEP et M ROZIER Directeur de l'école

élémentaire des Arbelles en vue de l'utilisation d'une salle de classe les mercredis après-midi et les samedis toute la journée pour des cours de soutien

- 17 Octobre 2007 avec M. MAROT, Président de l'Association PEEP et M. TOURRETTE, Directeur de l'école élémentaire des Lilas en vue de l'utilisation d'une salle de classe les mercredis après-midi et les samedis éventuellement pour des cours de soutien.
- 18 Octobre 2007 avec Mme FERRAND, Présidente de l'OMEP et Mme BERTILLOT Directrice de l'Ecole Maternelle du Peloux en vue de l'utilisation de la salle de jeux le mardi 6 Novembre 2007 pour une conférence.

DIVERS

- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et le Centre d'Amélioration du Logement (CAL-PACT de l'Ain) qui consiste à définir les conditions d'accès à une aide financière de la Ville de Bourg-en-Bresse au titre de son action sociale pour l'amélioration et l'adaptation du logement des personnes âgées ou en situation de handicap ou en perte d'autonomie, pour un montant de 1 000 € maximum.
- Convention d'Occupation Temporaire du Domaine Public pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie entre la Ville de Bourg-en-Bresse et la Société Française du Radiotéléphone sur des terrains situés avenue Maréchal Juin pour une durée de 1 an pour un montant de 2 000 € TTC
- Contrat de vente de métaux divers entre la Ville de Bourg-en-Bresse et la Société QUINSON FONLUPT, la Société Quinson Fonlupt s'engage à prendre les métaux dans leur état où ils se trouveront le jour de la vente pour un montant de 1 418.80 € TTC.
- Convention entre la Ville de Bourg-en-Bresse et Mme Catherine JANODY pour l'utilisation par la Ville de la parcelle AN 274 de Mme JANODY pour les travaux de façade de Bâtiment D dont la façade aveugle EST borde en limite la parcelle 274, à titre gratuit.

MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE 10 000 à 90 000 € HT

CREATION D'UN POINT DE COMPTAGE DES EFFLUENTS SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Titulaire : SARL P.M.H.- 69003 LYON – 13712,00 € HT

Marché n° 07/331 notifié le 23/11/2007

SERVICE D'ACCES INTERNET MUTUALISE POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

Titulaire : ORNIS SA – 92400 COURBEVOIE – 3734 € HT

Marché n° 07/325 notifié le 12/11/2007

BANQUET DE NOËL DES RETRAITES 2007

Titulaire : Bourg Traiteur – 01000 BOURG-EN-BRESSE – 20317,73 € HT

Marché n° 07/328 notifié le 21/11/2007

TRAVAUX DANS LES BATIMENTS ADMINITRATIFS ANNEE 2007

- Lot n° 1 : Menuiseries extérieures bois –

Titulaire : Menuiserie Jean Dufour – 01000 BOURG-EN-BRESSE – 22533,00 € HT

Marché n° 07/327 notifié le 14/11/2007

ENQUÊTE HABITANSTS/ QUARTIER DE LA REYSSOUZE (DEMARCHE DE GESTION SOCIALE ET URBAINE DE PROXIMITE)

Titulaire : Apertise Conseil – 69009 LYON 12600 € HT

Marché n° 07/324 notifié le 16/11/2007

MODIFICATION DU GENIE CIVIL ET DEPLACEMENT DES EQUIPEMENTS DU DEPRIMOSTAT DE LONGCHAMP

Titulaire : Entreprise SOMEK 01310 SAINT-REMY 20660,00 € HT

Marché n° 07/326 notifié le 16/11/2007

ACQUISITION DE MATERIELS D'ENTRETIEN ANNEE 2007

-Lot n° 1 : 5 à 8 monobrosse de lustrage vitesse de rotation 400 tours/minute équipé d'un plateau pour disque diamètre 430

Marché à bons de commande

Titulaire : Société COPAL – 69140 RILLIEUX LA PAPE 6269,70 € HT

Marché n° 07/322 notifié le 27/09/2007

- Lot n°2 : Une autolaveuse largeur de travail 50 cm alimentation par câble électrique équipée d'une brosse à récurer **Marché**

ordinaire

Titulaire : Société COPAL – 69140 RILLIEUX LA PAPE 2577,90 € HT
 Marché n°07/323 notifié le 27/09/07

MISE EN ŒUVRE DE TRAVAUX DE CABLÂGE DES RESEAUX INFORMATIQUES ET TELEPHONIQUES

Titulaire : INEO RHONE ALPES AUVERGNE 69627 VILLEURBANNE montant mini : 4000 € HT montant maxi : 12000 € HT
 Marché n° 07/310 notifié le 25/10/2007

RELOCALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX EN CENORD A BOURG-EN-BRESSE LOCAUX DE REGIE MUNICIPALE ET LOCAUX DU GARAGE MUNICIPAL FOURNITURE ET ACHEMINEMENT DE GAZ NATUREL

- Lot n°1 : locaux de la régie municipale de l'eau et de l'assainissement 1 rue Joseph Mandrillon

Titulaire : EDF 69461 LYON 8301,43 € HT

Marché n° 07/309 notifié le 29/10/2007

-Lot n° 2 locaux du garage municipal et de la division logistique 20 rue Joseph Jacquard

Titulaire : EDF 69461 LYON 7160,31 € HT

Marché n° 07/309 notifié le 29/10/2007

REGIE MUNICIPALE DE L'EAU FOURNITURE DE POTEAUX INCENDIE KIT DE REHABILITATION ET PIECES DETACHEES

Titulaire : FONTALP SAS 74600 SEYNOD 7926,02 € HT

Marché n° 07/308 notifié le 17/10/2007

PRESTATIONS ENTRETIEN MENAGE DES SALLES VIETTI, VOX ET SALLE DES FÊTES

Titulaire : ORGINTER 01000 BOURG-EN-BRESSE 10385,30 € HT

Marché n° 07/307 notifié le 30/10/2007

MARCHE DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE (SPS)

P.M.M. INGENIEURS CONSEILS 39100 DOLE 840,00 € HT

Marché n°07/297 notifié le 09/05/2007

CONSTRUCTION D'UNE SOUS STATION A RACCORDER AU CHAUFFAGE URBAIN

Titulaire : APAVE 01250 SAINT JUST 1800 € HT

Marché n° 07/298 notifié le 07/05/2007

REGIE MUNICIPALE DE L'EAU FOURNITURE D'UN TREUIL HYDRAULIQUE

Titulaire : S.A. GATTENO 95100 ARGENTEUIL 12000 € HT

Marché n° 07/296 notifié le 10/10/2007

PRESTATION DE NETTOIEMENT : COLLECTE DES FEUILLES MORTES DANS LES COURS D'ECOLE DURANT LA PERIODE AUTOMNALE

Titulaire : URGENGE ENTRETIEN ESPACES VERTS 01000 BOURG-EN-BRESSE

Montant mini 6000 € HT Montant maxi 24000 € HT

Marché n° 07/293 notifié le 03/10/2007

ACQUISITION DE FOURGONNETTES POUR LES SERVICES NETTOIEMENT ET SIGNALISATION

Titulaire : ARNO SAS 01007 BOURG-EN-BRESSE 24 111 € HT

Marché n° 07/292 notifié le 05/10/2007

CAMPING MUNICIPAL RENOVATION DES BLOCS SANITAIRES N°1 ET BUREAU D'ACCUEIL

- Lot n°1 : menuiserie bois

Titulaire : Menuiserie Jean Dufour 01000 BOURG-EN-BRESSE 19138 € HT

Marché n° 07/286 notifié le 02/10/2007

- Lot n°2 : Démolition Maçonnerie

Titulaire : Ain Bâtiment 01000 ST DENIS LES BOURG 9381,15 € HT

Marché n° 07/287 notifié le 04/10/2007

-Lot n°3 : Plâtrerie peintures

Titulaire : SARL PETETIN 01000 ST DENIS LES BOURG 8602 € HT

Marché n°07/288 notifié le 02/10/2007

- Lot n° 4 : Carrelage faïences

Titulaire : Jacquet Carrelages 01310 Curtafond 16322,50 € HT

Marché n° 07/289 notifié le 02/10/2007

- Lot n°5 Plomberie Sanitaire

Titulaire MDR Plomberie Chauffage 01007 BOURG-EN-BRESSE 16981 € HT

Marché 07/290 notifié le 02/10/2007

-Lot n°6 Electricité

Titulaire : AREVAS ELECTRIC 01320 CHALAMONT 6327,54 € HT

Marché 07/291 notifié le 03/10/2007

ACQUISITION DE MOBILIER ET DE MATERIEL POUR LA SALLE DES FÊTES ET LA SALLE VIETTI

Titulaire : ALTRAD MEFRAN 34810 FLORENSAC 26940 € HT

Marché n° 07/279 notifié le 20/09/2007

MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE 90 000 à 210 000 € HT

TRANSPORTS PAR CARS ANNEE 2008

- Lot n° 1 Transports nationaux

Titulaire : PHILIBERT 69641 CALUIRE

Montant mini 30 000 € HT Montant maxi 60 000 € HT

Marché n° 07/332 notifié le 17/12/2007

- Lot n°2 Transports régionaux

Titulaire : PHILIBERT 69641 CALUIRE

Montant mini 20 000 € HT Montant maxi 40 000 € HT

Marché n° 07/333 notifié le 17/12/2007

- Lot n°3 Transports exceptionnels

Titulaire : PHILIBERT 69641 CALUIRE

Montant mini 2500 € HT Montant maxi 10 000 € HT

Marché n° 07/334 notifié le 17/12/2007

- Lot n° 4 Transports locaux d'agglomération

Titulaire : REGIE DEPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE L'AIN 01000 BOURG-EN-BRESSE

Montant mini 30 000 € HT Montant maxi 60 000 € HT

Marché n° 07/335 notifié le 18/12/2007

ENTRETIEN D'ESPACES NATURELS

Titulaire : AINTER SERVICES 01009 BOURG-EN-BRESSE 35 577,35 €

Marché n° 07/330 notifié le 11/12/2007

FOURNITURE DE PRODUITS DE MARQUAGE AU SOL

Titulaire : PROSIGN France 69800 SAINT PRIEST 20 105,80 € HT

Marché n° 07/321 notifié le 03/12/2007

ENTRETIEN, REPARATIONS ET CONTRÔLES DE VEHICULES

Marché à bons de commande

-Lot n°1 : Préparation et passage aux contrôles techniques obligatoires, entretien et réparations à la demande – VL et VU

montant mini 17 500 € HT montant maxi 35 000 € HT

Titulaire : SICMA SAS 01000 BOURG-EN-BRESSE

Marché 07/318 notifié le 03/12/2007

**-Lot n°2 : Entretien, réparations, préparation et passage aux contrôles techniques obligatoires – PL et autocar
montant mini 40 000 € HT montant maxi 120 000 € HT**

Titulaire : Bernard Trucks SAS 01004 BOURG-EN-BRESSE

Marché 07/319 notifié le 03/12/2007

- Lot n° 3 Travaux de carrosserie et peinture sur véhicules et engins du parc automobile

montant mini 12 500 € HT montant maxi 50 000 € HT

Titulaire : Carrosserie Brevet 01000 BOURG-EN-BRESSE

Marché 07/320 notifié le 03/12/2007

FOURNITURES ET MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION TELEPHONIQUE DIVISION DOMAINE PUBLIC

Cadre marché

Titulaire : SPIE Communications 69676 BRON 9470 € HT

Marché 07/311 notifié le 26/10/2007

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS SPORTIFS ANNEE 2007

- Lot n°1 : Dépose toiture fibrociment société d'équitation bressane 3445,00 € HT

Titulaire : EURL DDTSL 01000 SAINT DENIS LES BOURG

Marché 07/268 notifié le 04/10/2007

- Lot n° 2 Couverture fibrociment société d'équitation bressane 6363,80 € HT

Titulaire : Bresse Dombes Toitures 01960 Péronnas

Marché 07/269 notifié le 03/10/2007

-Lot n°4 Peintures de sols gymnase Croix Blanche 8600,00 € HT

Titulaire : Ets Cally Joël 01000 BOURG-EN-BRESSE

Marché 07/270 notifié le 09/10/2007

- Lot n°5 Plâtrerie peinture gymnase Croix Blanche 12 611,23 € HT

Titulaire : Ets Cally Joël 01000 BOURG-EN-BRESSE

Marché n° 07/271 notifié le 09/10/2007

- Lot 6 Lasure extérieure gymnase des Venues 7192,50 € HT

Titulaire : A.Juillard SARL 01000 BOURG-EN- BRESSE

Marché 07/272 notifié le 04/10/2007

- Lot 7 Plâtrerie peinture gymnase des Venues 15839,38 € HT

Titulaire : Ets Cally Joël 01000 BOURG-EN-BRESSE

Marché n° 07/273 notifié le 09/10/2007

- Lot 9 Alarme 3962,00 € HT

Titulaire : Cap sécurité 69520 Grigny

Marché n° 07/274 notifié le 04/10/2007

AVENANTS**TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ALARME INCENDIE AINTEREXPO**

Titulaire : CEGELEC 01960 PERONNAS

Marché n° 07/258 – Avenant n° 1 notifié le 10/12/2007

Montant de l'avenant n° 1 : +1991,30 € HT

SONORISATION DES MANIFESTATIONS ESTIVALES

Lot n° 2 : les jeudis du kiosque

Titulaire : AGLCA 01000 BOURG-EN-BRESSE

Marché n° 07/190 – Avenant n° 2 notifié le 30/11/2007

Montant de l'avenant n°2 + 1028,00 € HT

SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE URBAINE

Titulaire : Société TYCO 78197 TRAPPES

Marché n°07/276

Montant de l'avenant n°1 : 2 260 € HT

IMMEUBLE ASSOCIATIONS ,PARKING PREFECTURE

Lot n° 2 Charpente – couverture

Titulaire : HUMBERT 01000 BOURG-EN-BRESSE

Marché n° 07/228 – Avenant n° 1 notifié le 13/11/2007

Montant de l'avenant n°1 + 1065,60 € HT

IMMEUBLE ASSOCIATIONS, PARKING PREFECTURE

Lot n° 7 Sols souples

Titulaire : Ets Perotto 01000 BOURG-EN-BRESSE

Marché n° 07/233 –Avenant n° 1 notifié le 13/11/2007

Montant de l'avenant n°1 + 742,28 € HT

SOUS STATION DE CHAUFFAGE URBAIN

Lot n°3 Serrurerie
 Titulaire : Ray SA 01000 SAINT DENIS LES BOURG
 Marché n° 07/237 –Avenant n° 1 notifié le 12/11/2007
 Montant de l'avenant n° 1 – 512,00 € HT + 549,00 € HT

SOUS STATION DE CHAUFFAGE URBAIN

Lot n° 4 Hydraulique sous station
 Titulaire : Dalkia France 01000 BOURG-EN-BRESSE
 Marché n° 07/238–Avenant n° 1 notifié le 12/11/2007
 Montant de l'avenant n°1 - 2335,92 € HT + 3915,83 € HT

FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES POUR L'UNITE DE PRODUCTION CULINAIRE FLEXIBLE (U.P.C.F)

Lot n° 14 Conserves Fruits et Légumes
 Titulaire : Prodirrest SNP SAS 69970 CHAPONNAY
 Marché n° 07/014–Avenant n° 1 notifié le 06/11/2007
 Montant de l'avenant n°1 + 4180,60 € HT

ACHAT DE PRODUITS SPECIFIQUES AVEC LA SOCIETE ECOLAB

-Lot n° 3 Produits spécifiques pour l'UPCF
 Titulaire : ECOLAB 92442 ISSY LES MOULINEAUX
 Marché n° 05/356–Avenant ayant pour effet de modifier le montant maximum du marché à bons de commande lequel est porté à 12 000 € suite à un besoin plus important que prévu de produits d'entretien spécifiques, notifié le 06/11/2007

MARCHES INFERIEURS A 10 000 € SANS PUBLICITE**MISE A JOUR CAISSES DE PAIEMENT DU PARC DE VERDUN**

Titulaire : Affiliated Computer Services 92600 ASNIERES – 49 00 € HT
 Marché n° 07/315 notifié le 30/10/2007

MISE A JOUR CAISSES DE PAIEMENT DU PARC FERME DES BONS ENFANTS

Titulaire : Affiliated Computer Services 92600 ASNIERES – 56 00 € HT
 Marché n° 07/316 notifié le 30/10/2007

MISE A NIVEAU DU SYSTEME D'ALARME INCENDIE MUSEE DE BROU

Titulaire : Fluitec 01100 Oyonnax 4960,00 € HT
 Marché n° 07/294 notifié le 05/10/2007

ASSISTANCE ET CONSEIL POUR LE CHOIX D'UNE SOLUTION PHOTOTHEQUE

Titulaire : Société ICONOS 69001 LYON 8000 € HT
 Marché n° 07/282 notifié le 12/07/2007

REHABILITATION DU PARC AINTEREXPO MARCHE PUBLIC ADAPTE MARCHE DE DIAGNOSTIC AMIANTE

Titulaire : EB TANDEM 69380 CHAZAY D'AZERGUES 2010 € HT
 Marché n° 07/281 notifié le 21/07/2007

ORGANISATION DU SPECTACLE MUSICAL ET THEATRAL " ISSE " OPERA PASTORAL D'ANDRE CARDINAL DESTOUCHES

Titulaire : CAPPELLA MEDITERRANEA GENEVE (SUISSE) 25 083,61 € HT
 Marché n° 07/280 notifié le 20/09/2007

FOSSÉ A CARBURANT ENTERREE DANS L'ENCEINTE DE L'ANCIENNE CASERNE AUBRY MARCHE PUBLIC ADAPTE MARCHE DE DIAGNOSTIC DE POLLUTION

Titulaire : G ENVIRONNEMENT SARL 38000 GRENOBLE
 Marché n° 07/275 notifié le 12/09/2007
 Tranche ferme : 1661,00 € HT
 Tranche conditionnelle : 3517,50 € HT

